Un an de lourde tâche pour la commision d’enquête de l’ONU au Burundi

RFI, 24-11-2016 Burundi : mise en place de la commission d'enquÃªte de l'ONU sur les exactions Il y a environ deux mois, un rapport d'une mission d'experts indÃ©pendants des Nations unies au Burundi avait dÃ©noncÃ© de graves exactions dans le pays, surtout Ã l'actif des agents publics, ce qui avait abouti Ã une rÃ©solution prÃ©conisant la mise en place d'une commission d'enquÃªte, malgrÃ© les protestations de Bujumbura. C'est chose faite depuis mardi 22 novembre. Le Conseil des droits de l'homme a nommÃ© ses membres. Quelles seront ses missions ?

La mission d'experts indÃ©pendants des Nations unies avait dÃ©blayÃ© le terrain, en Ã©tablissant au bout de six mois de travail que deÂ probables crimes contre l'humanitÃ© Ã©taient commis au Burundi depuis fin avril 2015 et le dÃ©but de la grave crise qui frappe le pays. Cette fois, le Conseil des droits de l'homme va plus loin en crÃ©antÂ une commission d'enquÃªte, conformÃ©ment Ã l'une des principales recommandations de cette mission d'experts qui se trouve dans la rÃ©solution 33/24, adoptÃ©e par le Conseil des droits de l'homme le 30 septembre dernier Ã GenÃ¨ve. Â« Identifier les auteurs Â» La nouvelle commission est composÃ©e de trois Ã©minentes personnalitÃ©s connues pour leur engagement dans la lutte pour les droits de l'homme. A leur tÃªte, l'AlgÃ©rien Fatsah Ouguergouz qui connaÃ®t bien le Burundi pour avoir Ã©tÃ© rapporteur spÃ©cial d droits de l'homme de l'ONU pour ce pays. Cette Ã©quipe aura la lourde tÃ¢che pendant une annÃ©e d'enquÃªter en profondeur, d'Ã©tablir les faits et leur ampleur, de les qualifier et surtout, d'Â«Â identifier les auteurs prÃ©sumÃ©s de ces violations et abus afin qu'ils rendent des comptesÂ Â». Et elle pourra Ã cet effet recommander des poursuites s'il y a lieu.

Le Burundi ne collaborera pas C'est ce qui fait peur, surtout au pouvoir burundais qui a dÃ©cidÃ© entre-temps de circonscrire le feu enÂ se retirant de la Cour pÃ©nale internationale. Bujumbura menace Ã©galement de ne plus collaborer aux enquÃªtes de l'ONU. Â«Â C'est ce qu'il ne faut surtout pas faireÂ Â», estime un spÃ©cialiste des questions internationales, expliquant qu'une telle dÃ©cision ne va pas arrÃªter les enquÃªtes et en rappelant qu'une telle enquÃªte va concerner tous les responsables de violations des droits de l'homme au Burundi, y compris ceux de l'opposition. Mais le travail de la commission s'annonce dÃ©jÃ compliquÃ© car le Burundi ne collaborera pas, a expliquÃ© Ã RFI Willy Nyamitwe, conseiller en communication Ã la prÃ©sidence burundaise. Willy NyamitweÂ : Â«Â C'est une insulte au peuple burundais. La commission est crÃ©Ã©e suite Ã une rÃ©solution du Conseil des droits de l'homme que le gouvernement avait rejetÃ©e parce qu'elle se basait sur un rapport biaisÃ© et erronÃ©... par consÃ©quent elle ne pourra pas bÃ©nÃ©ficier d'une collaboration. Mais elle peut enquÃªter via Whatsapp... On ne peut pas fouler aux pieds ce que nous avons de plus cher...Â Â»